

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 8 DECEMBRE 2021**

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt et un, le huit décembre, à dix-neuf
Présents : 47 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Absents excusés : 15 ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à
Pouvoirs : 15 Saint-Flour, après convocation légale sous la Présidence
Votants : 62 de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Joël BRUN, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, M. Julien LOUBEYRE, MME Nelly MAURANNE, MME Martine GUIBERT, MME Nathalie LESTEVEN, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, MME Marine NEGRE, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUUNET, M. Jean-Claude PRIVAT, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC, M. Robert ROUSSEL, M. Serge TALAMANDIER, MME Maryline VICARD, M. Christophe VIDAL.

Absents excusés :

M. Frédéric ASTRUC, MME Pierrette BEAUREGARD, M. Didier BIENAIME, M. Claude BONNEFOI, M. Robert BOUDON, M. Bernard COUDY, M. Philippe ECHALIER, M. Vital GENDRE, MME Nadine JANVIER, M. Louis NAVECH, M. Louis PECHAUD, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Olivier REVERSAT, M. Pierre SEGUIS, M. David VITAL.

Pouvoirs :

M. Gilles BIGOT donne pouvoir à MME Patricia ROCHÈS
M. Richard BONAL donne pouvoir à M. Daniel MIRAL
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT
M. Frédéric DELCROS donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT
M. Christian GENDRE donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
M. Jérôme GRAS donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
MME Olivia GUEROULT donne pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE
M. Jean-Pierre JOUVE donne pouvoir à MME Marine NEGRE
M. Adrien LAMAT donne pouvoir à M. Marc POUUNET
MME Annick MALLET donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT
M. Jean-Marie MEZANGE donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT
MME Sylvie PORTAL donne pouvoir à MME Yolande CHASSANG
M. Bernard REMISE donne pouvoir à M. Jean-Luc BOUCHARINC
MME Jeanine RICHARD donne pouvoir à MME Céline CHARRIAUD

Madame Marine NEGRE a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le 16 décembre 2021 et que la convocation avait été faite le 2 décembre 2021.

Madame le Président déclare la séance ouverte à 19h15.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et les débats,

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER

✚ **PREND ACTE** de l'installation de Madame Isabelle ROBERT-MISSONNIER en qualité de conseillère communautaire suppléante de Saint-Flour Communauté ;

✚ **DIT** que Madame Isabelle ROBERT-MISSONNIER, conseillère communautaire suppléante, siégera dorénavant au sein du conseil communautaire de Saint-Flour Communauté ainsi qu'au sein des autres instances de gouvernance dans lesquelles Monsieur Louis ROLLIN a été désigné.

CHOIX DES MODALITES DE VOTE POUR LA SEANCE

✚ **PROCEDE** au vote des rapports à l'ordre du jour de la séance du 8 décembre 2021 via un vote électronique à scrutin public ou secret.

POUR : 62 VOIX

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 22 NOVEMBRE 2021

✚ **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du Conseil Communautaire du 22 novembre 2021.

POUR : 62 VOIX

PACTE DE GOUVERNANCE - REPRESENTATION DES COMMISSIONS THEMATIQUES INTERCOMMUNALES AU SEIN DES COMITES CONSULTATIFS

✚ **DECIDE** que toutes les commissions thématiques intercommunales concernées par un comité consultatif ad hoc soient associées au groupe de travail ;

✚ **DECIDE** que chaque commission thématique intercommunale y sera représentée par deux membres titulaires et deux membres suppléants désignés en leur sein sur la base du volontariat et, à défaut, sur proposition de la Présidente de Saint-Flour Communauté.

POUR : 58 VOIX

ABSTENTIONS : 3 (M. René PELISSIER, MME Patricia ROCHÈS, M. Gilles BIGOT par pouvoir à MME Patricia ROCHÈS)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Jacques MONLOUBOU)

BUDGET PRIMITIF 2021 - DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE - REGIE DE DISTRIBUTION DE CHALEUR

✚ **ADOpte** la décision modificative budgétaire telle que présentée ci-dessous :

| Régie de distribution de chaleur | | | |
|---|--|---------------------|---------------------|
| ARTICLE - SERVICE - OPERATION | DESIGNATION | DEPENSES MONTANT | RECETTES MONTANT |
| Amortissement réseau de Besserette | | | |
| Section de fonctionnement | | | |
| D-c/6811-042 | Dotations aux amortissements | + 94 868 € | |
| R-c/777-042 | Amortissements des subventions | | + 88 466 € |
| 023 | Virement à la section d'investissement | -6 402 € | |
| Section d'investissement | | | |
| D-c/13911-040 | Amortissements des subventions | + 88 466 € | |
| R-c/28138-040 | Dotations aux amortissements | | + 94 868 € |
| 021 | Virement de la section de fonctionnement | | -6 402 € |

✚ **AUTORISE** Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR : 58 VOIX

ABSTENTIONS : 3 (MME Patricia ROCHÈS, MME Nathalie LESTEVEN, M. Gilles BIGOT par pouvoir à MME Patricia ROCHÈS)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

BUDGET PRIMITIF 2021 - DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES - BUDGET ANNEXE « COLLECTE DES OM / DECHETTERIES »

✚ **ADOpte** les décisions modificatives budgétaires telles que présentées ci-dessous :

| Budget annexe « Collecte des OM / Déchetteries » | | | |
|--|-------------|---------------------|---------------------|
| ARTICLE - SERVICE - OPERATION | DESIGNATION | DEPENSES MONTANT | RECETTES MONTANT |

| Ajustement de crédits : recours à un contrat aidé | | | |
|--|---|-------------|-----------|
| D-c/64168 | Autres emplois d'insertion | + 6 500 € | |
| R-c/6419 | Remboursement sur rémunérations du personnel | | + 6 500 € |
| Régularisations de comptes remboursement de frais | | | |
| D-c/62871 | Remboursement de frais à la collectivité de rattachement | -140 000 € | |
| D-c/6215 | Personnel affecté par la collectivité de rattachement aux budgets annexes | + 140 000 € | |
| Intégration frais d'études | | | |
| D-c/21571-041 | Matériel roulant | + 562 € | |
| R-c/2031-041 | Frais d'études | | + 562 € |

✚ **AUTORISE** Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR : 58 VOIX

ABSTENTIONS : 3 (MME Patricia ROCHÈS, MME Nathalie LESTEVEN, M. Gilles BIGOT par pouvoir à MME Patricia ROCHÈS)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

BUDGET PRIMITIF 2021 - DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE – BUDGET ANNEXE « CENTRE AQUALUDIQUE »

✚ **ADOpte** la décision modificative budgétaire telle que présentée ci-dessous :

| Budget annexe « Centre aqualudique » | | | |
|---|---|---------------------|---------------------|
| ARTICLE – SERVICE - OPERATION | DESIGNATION | DEPENSES MONTANT | RECETTES MONTANT |
| Régularisations de comptes pour remboursement de frais | | | |
| D-c/62871 | Remboursement de frais à la collectivité de rattachement | - 15 000 € | |
| D-c/6215 | Personnel affecté par la collectivité de rattachement aux budgets annexes | + 15 000 € | |

✚ **AUTORISE** Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR : 58 VOIX

ABSTENTIONS : 3 (MME Patricia ROCHÈS, MME Nathalie LESTEVEN, M. Gilles BIGOT par pouvoir à MME Patricia ROCHÈS)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

BUDGET PRIMITIF 2021 - DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE – BUDGET REGIE SPANC / TRAITEMENT DES BOUES

✚ **ADOpte** la décision modificative budgétaire telle que présentée ci-dessous :

| Régie SPANC/Traitement des boues | | | |
|---|---|---------------------|---------------------|
| ARTICLE – SERVICE - OPERATION | DESIGNATION | DEPENSES MONTANT | RECETTES MONTANT |
| Ajustement charges de personnel | | | |
| D-c/6287 | Remboursement de frais | - 2 000 € | |
| D-c/6215 | Personnel affecté par la collectivité de rattachement aux budgets annexes | + 8 500 € | |
| R-c/6459 | Remboursement sur charges de personnel | | + 6 500 € |

✚ **AUTORISE** Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR : 58 VOIX

ABSTENTIONS : 3 (MME Patricia ROCHÈS, MME Nathalie LESTEVEN, M. Gilles BIGOT par pouvoir à MME Patricia ROCHÈS)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

BUDGET PRIMITIF 2021 - DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES – BUDGET GENERAL

✚ **ADOpte** les décisions modificatives budgétaires telles que présentées ci-dessous :

| Budget général | | | |
|-----------------------|--|----------|----------|
| | | DEPENSES | RECETTES |
| | | | |

| ARTICLE – SERVICE - OPERATION | DESIGNATION | MONTANT | MONTANT |
|--|---|------------|-----------|
| Régularisation d'imputations – subventions d'équipement | | | |
| Aire de camping-car Paulhac – Opération 48 | | | |
| D-c/1313 | Subvention transférable - Département | + 5 000 € | |
| R-c/1323 | Subvention non transférable - Département | | + 5 000 € |
| Transfert de crédits budgétaires | | | |
| D-c/20422-60 | Subventions d'équipement versées | - 50 000 € | |
| D- c/2031-109 | Etudes de maitrise d'œuvre | + 50 000 € | |

✚ **AUTORISE** Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR : 58 VOIX

ABSTENTIONS : 3 (MME Patricia ROCHÈS, MME Nathalie LESTEVEN, M. Gilles BIGOT par pouvoir à MME Patricia ROCHÈS)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS DE COMMERCE / MULTIPLES RURAUX - REVERSEMENT D'AVANCE AU BUDGET GENERAL

✚ **DECIDE DE PROCEDER** au reversement d'un montant de 10 599 € du budget annexe « ateliers relais de commerce / multiples ruraux » vers le budget général, correspondant au remboursement d'une partie des sommes versées historiquement par le budget général de la Communauté de communes du Pays de Pierrefort-Neuvéglise en faveur du budget annexe pour compenser des loyers impayés ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR : 58 VOIX

ABSTENTIONS : 3 (MME Patricia ROCHÈS, MME Nathalie LESTEVEN, M. Gilles BIGOT par pouvoir à MME Patricia ROCHÈS)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET ANNEXE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES/DECHETTERIES - CONSTITUTION D'UNE PROVISION

✚ **DECIDE DE CONSTITUER** une provision de 100 000 € sur le budget annexe Collecte des OM / Déchetteries pour l'exercice 2021, en vue d'une évolution des coûts de TGAP, sous réserve du résultat du compte administratif 2021 ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR : 58 VOIX

ABSTENTIONS : 3 (MME Patricia ROCHÈS, MME Nathalie LESTEVEN, M. Gilles BIGOT par pouvoir à MME Patricia ROCHÈS)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

19h35 : Monsieur David VITAL rejoint la séance

19h37 : Monsieur Olivier REVERSAT rejoint la séance

BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET ANNEXE MAISONS TERRITORIALES DE SANTE - DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES - CREATION D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME – CREDITS DE PAIEMENT

✚ **ADOpte** les décisions modificatives budgétaires telles que présentées ci-dessous :

| | | DEPENSES | RECETTES |
|--|--------------------------------|------------|------------|
| ARTICLE – SERVICE - OPERATION | DESIGNATION | MONTANT | MONTANT |
| Maisons territoriales de santé | | | |
| Maison de santé de Neuvéglise-sur-Truyère | | | |
| D-c/2031 - Op. 102 | Frais d'études | + 10 300 € | |
| D-c/2313 – Op.102 | Constructions | -100 000 € | |
| R-c/1311 – Op.102 | Subvention d'équipement - Etat | | + 14 680 € |

| | | | |
|-------------------------------------|---------------------------------------|-----------|------------|
| R-c/1313 - Op.102 | Subvention d'équipement - Département | | + 11 010€ |
| R-c/1641 - Op.102 | Emprunt | | -115 390 € |
| Maison de santé de Valuéjols | | | |
| D-c/2031 - Op.104 | Frais d'études | + 3 231 € | |
| D-c/2313 - Op.104 | Travaux | -88 028 € | |
| R-c/1312 - Op.104 | Subvention d'équipement - Région | | -12 000 € |
| R-c/1313 - Op.104 | Subvention d'équipement - Département | | -8 000 € |
| R-c/1641 - Op.104 | Emprunt | | - 64 797 € |

✚ **VOTE** le montant des autorisations de programme -crédits de paiement, telles que définies ci-dessous :

**AUTORISATION DE PROGRAMME/CRÉDITS DE PAIEMENT
POUR L'EXTENSION DE LA MAISON DE SANTE DE NEUEGLISE-SUR-TRUYERE**

Opération budgétaire n°102

| Exercice | 2021 | 2022 | 2023 | Coût prévisionnel opération HT |
|--|-----------------|------------------|-----------------|-----------------------------------|
| Crédits de paiement | | | | |
| Etudes | 36 700 € | 9 340 € | | 46 040 € |
| Travaux | | 179 501 € | 60 000 € | 239 501 € |
| Montant total des crédits par année | 36 700 € | 188 841 € | 60 000 € | 285 541 € |
| Recettes prévisionnelles | | | | |
| Etat DSIL | 14 680 € | 70 982 € | 28 554 € | 114 216 € |
| Conseil Départemental | 11 010 € | 52 712 € | 22 000 € | 85 722 € |
| Autofinancement - Emprunt | 11 010 € | 65 147 € | 9 446 € | 85 603 € |
| Montant total | 36 700 € | 188 841 € | 60 000 € | 285 541 € |

**AUTORISATION DE PROGRAMME/CRÉDITS DE PAIEMENT
POUR L'EXTENSION de LA MAISON DE SANTE DE VALUEJOLS**

Opération budgétaire n°104

| Exercice | 2021 | 2022 | 2023 | Coût prévisionnel opération HT |
|--|-----------------|------------------|-----------------|-----------------------------------|
| Crédits de paiement | | | | |
| Etudes | 53 000 € | | | 53 000 € |
| Travaux | 11 972 € | 302 328 € | 78 000 € | 392 300 € |
| Montant total des crédits par année | 64 972 € | 302 328 € | 78 000 € | 445 300 € |
| Recettes prévisionnelles | | | | |
| Etat DSIL 2019 | 15 180 € | | | 15 180 € |
| Etat DSIL 2021 | | 65 832 € | 16 458 € | 82 290 € |
| Conseil départemental | | 25 328 € | 6 332 € | 31 660 € |
| Conseil régional | | 36 500 € | 9 125 € | 45 625 € |
| Autofinancement - Emprunt | 49 792 € | 174 668 € | 46 085 € | 270 545 € |
| Montant total | 64 972 € | 302 328 € | 78 000 € | 445 300€ |

✚ **AUTORISE** Madame le Président à reporter les crédits de paiement sur l'année N+1 automatiquement, toute autre modification devant donner lieu à délibération du conseil communautaire ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR : 60 VOIX

ABSTENTIONS : 2 (MME Patricia ROCHÈS, M. Gilles BIGOT par pouvoir à MME Patricia ROCHÈS)

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : 2 (M. Jean-Paul RESCHE, M. Jean-Jacques MONLOUBOU)

19h41 : Monsieur Philippe ECHALIER rejoint la séance

RAPPORT QUINQUENNAL SUR L'EVOLUTION DU MONTANT DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

✚ **DEBAT** du rapport quinquennal des attributions de compensation tel qu'annexé à la présente ;

✚ **PREND ACTE** de la présentation dudit rapport quinquennal devant le conseil communautaire.

POUR : 63 VOIX

ABSTENTIONS : 2 (M. Philippe DE LAROCHE, MME Olivia GUEROULT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE)

EXTENSION DU PARC D'ACTIVITES D'INTERET REGIONAL DU ROZIER COREN – PHASE 2 : COMMERCIALISATION

✚ **AUTORISE** Madame le Président à effectuer les démarches nécessaires au dépôt des pièces auprès du service de la conservation des hypothèques et à signer les pièces s'y afférentes, préalablement à la commercialisation des lots aménagés dans le cadre de l'extension du parc d'activités du Rozier Coren – phase 2 ;

✚ **DECIDE DE RECEVOIR** en concours l'étude Besse Sabatier et l'étude Mazauric Vaissade, notaires à Saint-Flour, pour cette démarche ;

POUR : 48 VOIX

ABSTENTIONS : 17 (MME Annick MALLET par pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT, M. Robert ROUSSEL, M. Jean-Paul RESCHE, MME Marine NEGRE, M. Jean-Claude PRIVAT, MME Marie PETITIMBERT, M. Gilles BIGOT par pouvoir à MME Patricia ROCHÈS, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, MME Maryline VICARD, M. Jean-Pierre JOUVE par pouvoir à MME Marine NEGRE, M. Jérôme GRAS par pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. Philippe DELORT, MME Bonnie DELEPINE par pouvoir à MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS par pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN, M. Éric BOULDOIRES par pouvoir à M. Philippe DELORT, M. Jean-Luc PERRIN, MME Patricia ROCHÈS)

EXTENSION DU PARC D'ACTIVITES D'INTERET REGIONAL DU ROZIER COREN – PHASE 2 : COMMERCIALISATION – LOT N°1 - SCI MACHEMIE COSTET

✚ **CEDE** le lot N°1 à la SCI MACHEMIE COSTET, ou au profit de toute autre personne physique ou morale qui se substituerait à son droit, sur le parc d'activités régional du Rozier-Coren – phase 2 au prix de 15 € HT/m² ;

✚ **DIT** que la surface du lot sera définitivement fixée après bornage par un géomètre expert et que le prix de cession sera ajusté en conséquence ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer l'acte notarié constatant cette cession et toutes pièces nécessaires à leur aboutissement.

POUR : 45 VOIX

ABSTENTIONS : 20 (MME Maryline VICARD, MME Patricia ROCHÈS, M. Jean-Claude PRIVAT, MME Marine NEGRE, M. Jean-Luc PERRIN, MME Olivia GUEROULT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, MME Sylvie PORTAL par pouvoir à MME Yolande CHASSANG, MME Marie PETITIMBERT, M. Jean-Pierre JOUVE par pouvoir à MME Marine NEGRE, M. Jérôme GRAS par pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. Philippe DELORT, MME Bonnie DELEPINE par pouvoir à MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS par pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN, MME Yolande CHASSANG, M. Éric BOULDOIRES par pouvoir à M. Philippe DELORT, M. Gilles BIGOT par pouvoir à MME Patricia ROCHÈS, M. René PELISSIER, M. Philippe DE LAROCHE, MME Annick MALLET par pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES)

EXTENSION DU PARC D'ACTIVITES D'INTERET REGIONAL DU ROZIER COREN – PHASE 2 : COMMERCIALISATION – LOT N°2 - SOCIETE SAPA

✚ **CEDE** le lot N°2 à la société SAPA, ou au profit de toute autre personne physique ou morale qui se substituerait à son droit, sur le parc d'activités régional du Rozier-Coren – phase 2 au prix de 15 € HT/m² ;

✚ **DIT** que la surface du lot sera définitivement fixée après bornage par un géomètre expert et que le prix de cession sera ajusté en conséquence ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer l'acte notarié constatant cette cession et toutes pièces nécessaires à leur aboutissement.

POUR : 45 VOIX

ABSTENTIONS : 20 (MME Yolande CHASSANG, MME Patricia ROCHÈS, MME Maryline VICARD, M. Éric BOULDOIRES par pouvoir à M. Philippe DELORT, M. Gilles BIGOT par pouvoir à MME Patricia ROCHÈS, MME Olivia GUEROULT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, MME Annick MALLET par pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT, MME Marine NEGRE, M. Jérôme GRAS par pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. Jean-Pierre JOUVE par pouvoir à MME Marine NEGRE, M. Philippe DELORT, MME Bonnie DELEPINE par pouvoir à MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS par pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, MME Sylvie PORTAL par pouvoir à MME Yolande CHASSANG, M. Philippe DE LAROCHE, M. Jean-Claude PRIVAT)

EXTENSION DU PARC D'ACTIVITES D'INTERET REGIONAL DU ROZIER COREN – PHASE 2 : COMMERCIALISATION – LOT N°3 - PHILIPPE MEISSONNIER

✚ **CEDE** le lot N°3 à Philippe MEISSONNIER, ou au profit de toute autre personne physique ou morale qui se substituerait à son droit sur le parc d'activités régional du Rozier-Coren – phase 2 au prix de 15 € HT/m² ;

⚡ **DIT** que la surface du lot sera définitivement fixée après bornage par un géomètre expert et que le prix de cession sera ajusté en conséquence ;

⚡ **AUTORISE** Madame le Président à signer les actes notariés constatant cette cession et toutes pièces nécessaires à leur aboutissement.

POUR : 44 VOIX

ABSTENTIONS : 21 (MME Maryline VICARD, MME Patricia ROCHÈS, M. Éric BOULDOIRES par pouvoir à M. Philippe DELORT, M. Gilles BIGOT par pouvoir à MME Patricia ROCHÈS, M. Jean-Paul RESCHE, M. Jérôme GRAS par pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, MME Marine NEGRE, M. Jean-Pierre JOUVE par pouvoir à MME Marine NEGRE, M. Philippe DE LAROCHE, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Frédéric DELCROS par pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN, MME Bonnie DELEPINE par pouvoir à MME Marie PETITIMBERT, M. Philippe DELORT, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, MME Annick MALLET par pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT, M. René PELISSIER, MME Marie PETITIMBERT, MME Olivia GUERULT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, MME Sylvie PORTAL par pouvoir à MME Yolande CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Jean-Luc PERRIN)

EXTENSION DU PARC D'ACTIVITES D'INTERET REGIONAL DU ROZIER COREN – PHASE 2 : COMMERCIALISATION – LOT N°5 - PHILIPPE MEISSONNIER

⚡ **CEDE** le lot N°5 à Philippe MEISSONNIER, ou au profit de toute autre personne physique ou morale qui se substituerait à son droit sur le parc d'activités régional du Rozier-Coren – phase 2 au prix de 15 € HT/m² ;

⚡ **DIT** que la surface du lot sera définitivement fixée après bornage par un géomètre expert et que le prix de cession sera ajusté en conséquence ;

⚡ **AUTORISE** Madame le Président à signer les actes notariés constatant cette cession et toutes pièces nécessaires à leur aboutissement.

POUR : 42 VOIX

ABSTENTIONS : 22 (MME Patricia ROCHÈS, M. Jean-Paul RESCHE, MME Marine NEGRE, M. Jean-Claude PRIVAT, MME Sylvie PORTAL par pouvoir à MME Yolande CHASSANG, M. Jean-Luc PERRIN, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, MME Nathalie LESTEVEN, MME Marie PETITIMBERT, M. Jean-Pierre JOUVE par pouvoir à MME Marine NEGRE, MME Olivia GUERULT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Jérôme GRAS par pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. Philippe DELORT, MME Bonnie DELEPINE par pouvoir à MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS par pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN, M. Philippe DE LAROCHE, MME Yolande CHASSANG, MME Annick MALLET par pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT, MME Maryline VICARD, M. Éric BOULDOIRES par pouvoir à M. Philippe DELORT, M. Gilles BIGOT par pouvoir à MME Patricia ROCHÈS, M. René PELISSIER)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Philippe ECHALIER)

EXTENSION DU PARC D'ACTIVITES D'INTERET REGIONAL DU ROZIER COREN – PHASE 2 : COMMERCIALISATION – LOT N°8 – SCI E.M

⚡ **CEDE** le lot N°8 à la SCI E.M, ou au profit de toute autre personne physique ou morale qui se substituerait à son droit, sur le parc d'activités régional du Rozier-Coren – phase 2 au prix de 15 € HT/m² ;

⚡ **DIT** que la surface du lot sera définitivement fixée après bornage par un géomètre expert et que le prix de cession sera ajusté en conséquence ;

⚡ **AUTORISE** Madame le Président à signer les actes notariés constatant cette cession et toutes pièces nécessaires à leur aboutissement.

POUR : 45 VOIX

ABSTENTIONS : 20 (MME Sylvie PORTAL par pouvoir à MME Yolande CHASSANG, M. Gilles BIGOT par pouvoir à MME Patricia ROCHÈS, MME Maryline VICARD, MME Patricia ROCHÈS, M. Jean-Claude PRIVAT, MME Marie PETITIMBERT, M. Jean-Luc PERRIN, M. René PELISSIER, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, MME Annick MALLET par pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT, M. Éric BOULDOIRES par pouvoir à M. Philippe DELORT, M. Jérôme GRAS par pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, MME Olivia GUERULT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Philippe DELORT, MME Bonnie DELEPINE par pouvoir à MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS par pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN, M. Philippe DE LAROCHE, MME Yolande CHASSANG, M. Jean-Pierre JOUVE par pouvoir à MME Marine NEGRE, MME Marine NEGRE)

EXTENSION DU PARC D'ACTIVITES D'INTERET REGIONAL DU ROZIER COREN – PHASE 2 : COMMERCIALISATION – LOT N°15 – SCI NIOCEL

⚡ **CEDE** le lot N°15 à la SCI NIOCEL, ou au profit de toute autre personne physique ou morale qui se substituerait à son droit, sur le parc d'activités régional du Rozier-Coren – phase 2 au prix de 15 € HT/m² ;

⚡ **DIT** que la surface du lot sera définitivement fixée après bornage par un géomètre expert et que le prix de cession sera ajusté en conséquence ;

⚡ **AUTORISE** Madame le Président à signer les actes notariés constatant cette cession et toutes pièces nécessaires à leur aboutissement.

POUR : 45 VOIX

ABSTENTIONS : 20 (M. Éric BOULDOIRES par pouvoir à M. Philippe DELORT, M. Philippe DE LAROCHE, MME Olivia GUEROULT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Gilles BIGOT par pouvoir à MME Patricia ROCHÈS, M. Jean-Pierre JOUVE par pouvoir à MME Marine NEGRE, M. Jérôme GRAS par pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, MME Patricia ROCHÈS, MME Annick MALLET par pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT, M. Philippe DELORT, M. René PELISSIER, MME Maryline VICARD, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, MME Sylvie PORTAL par pouvoir à MME Yolande CHASSANG, M. Frédéric DELCROS par pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN, M. Jean-Claude PRIVAT, MME Bonnie DELEPINE par pouvoir à MME Marie PETITIMBERT, MME Marine NEGRE, MME Yolande CHASSANG)

EXTENSION DU PARC D'ACTIVITES D'INTERET REGIONAL DU ROZIER COREN – PHASE 2 : COMMERCIALISATION – LOT N°19 - SCI PF IMMO INVEST

⚡ **CEDE** le lot N°19 à la SCI PF IMMO INVEST, ou au profit de toute autre personne physique ou morale qui se substituerait à son droit, sur le parc d'activités régional du Rozier-Coren – phase 2 au prix de 15 € HT/m² ;

⚡ **DIT** que la surface du lot sera définitivement fixée après bornage par un géomètre expert et que le prix de cession sera ajusté en conséquence ;

⚡ **AUTORISE** Madame le Président à signer les actes notariés constatant cette cession et toutes pièces nécessaires à leur aboutissement.

POUR : 45 VOIX

ABSTENTIONS : 18 (MME Maryline VICARD, M. Gilles BIGOT par pouvoir à MME Patricia ROCHÈS, M. Frédéric DELCROS par pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN, M. Jérôme GRAS par pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. Jean-Pierre JOUVE par pouvoir à MME Marine NEGRE, MME Olivia GUEROULT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, MME Patricia ROCHÈS, MME Annick MALLET par pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT, MME Sylvie PORTAL par pouvoir à MME Yolande CHASSANG, M. Philippe DE LAROCHE, MME Yolande CHASSANG, M. René PELISSIER, MME Marie PETITIMBERT, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, MME Bonnie DELEPINE par pouvoir à MME Marie PETITIMBERT, M. Jean-Claude PRIVAT, MME Marine NEGRE, M. Jean-Luc PERRIN)

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : 2 (M. Philippe DELORT, M. Éric BOULDOIRES par pouvoir à M. Philippe DELORT)

EXTENSION DU PARC D'ACTIVITES D'INTERET REGIONAL DU ROZIER COREN – PHASE 2 : COMMERCIALISATION – LOT N°21 - SCI GOUBERT

⚡ **CEDE** le lot N°21 à la SCI GOUBERT, ou au profit de toute autre personne physique ou morale qui se substituerait à son droit, sur le parc d'activités régional du Rozier-Coren – phase 2 au prix de 15 € HT/m² ;

⚡ **DIT** que la surface du lot sera définitivement fixée après bornage par un géomètre expert et que le prix de cession sera ajusté en conséquence ;

⚡ **AUTORISE** Madame le Président à signer les actes notariés constatant cette cession et toutes pièces nécessaires à leur aboutissement.

POUR : 45 VOIX

ABSTENTIONS : 18 (MME Patricia ROCHÈS, MME Marine NEGRE, M. Jean-Claude PRIVAT, MME Maryline VICARD, MME Olivia GUEROULT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Gilles BIGOT par pouvoir à MME Patricia ROCHÈS, MME Yolande CHASSANG, M. Philippe DE LAROCHE, MME Bonnie DELEPINE par pouvoir à MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS par pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN, M. Jérôme GRAS par pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, MME Sylvie PORTAL par pouvoir à MME Yolande CHASSANG, M. Jean-Pierre JOUVE par pouvoir à MME Marine NEGRE, MME Annick MALLET par pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT)

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : 2 (M. Philippe DELORT , M. Éric BOULDOIRES par pouvoir à M. Philippe DELORT)

CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DU LUXE PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU CANTAL - APPROBATION DE CONVENTIONS DE PARTENARIAT

⚡ **APPROUVE** la convention cadre de partenariat relative au projet de centre de formation aux métiers du luxe, à Saint-Flour, par la CCI du Cantal, telle qu'annexée à la délibération ;

⚡ **APPROUVE** la convention de partenariat technique à intervenir entre la CCI du Cantal, la commune de Saint-Flour et Saint-Flour Communauté relative au développement d'une offre de formation aux métiers du luxe à Saint-Flour, telle qu'annexée à la délibération ;

⚡ **AUTORISE** Madame le Président à signer lesdites conventions et toutes pièces nécessaires à leur aboutissement.

POUR : 65 VOIX

AVENANT AU CONTRAT D’AFFERMAGE RELATIF AU CENTRE EQUESTRE INTERCOMMUNAL DE CHABRIDET

- ✚ **PREND ACTE** de la modification statutaire de la SARL de Chabridet ;
- ✚ **APPROUVE** l’avenant au contrat d’affermage relatif au centre équestre intercommunal de Chabridet prenant en compte la modification des statuts de la SARL de Chabridet ;
- ✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer ledit avenant ainsi que toute pièce nécessaire à sa mise en œuvre.

POUR : 64 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

DOMAINE NORDIQUE ET ACTIVITES DE PLEINE NATURE SAISON 2021-2022 - ORGANISATION D’UNE NAVETTE A DESTINATION DU SITE DE PRAT DE BOUC - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC HAUTES TERRES COMMUNAUTE

- ✚ **APPROUVE** les termes du projet de convention de partenariat ci-annexé à la présente, pour l’organisation d’une navette à destination du site de Prat de Bouc à intervenir entre Saint-Flour Communauté et Hautes Terres Communauté ;
- ✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer ladite convention de partenariat pour l’organisation d’une navette à destination du site de Prat de Bouc ;
- ✚ **DECIDE** de fixer le montant du trajet (aller ou retour) à 1,50€ ;
- ✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer tous documents nécessaires à l’application des dispositions ci-dessus.

POUR : 65 VOIX

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DES PAYS DE SAINT FLOUR - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2021

- ✚ **APPROUVE** le budget primitif 2021 de l’Office de Tourisme des pays de Saint-Flour dans la limite des crédits budgétaires inscrits au budget primitif 2021 de Saint-Flour Communauté concernant la participation à l’office de tourisme, et réajustée à hauteur de 380 000 €, taxe de séjour incluse ;
- ✚ **AUTORISE** Madame le Président à verser la participation à l’Office de Tourisme des pays de Saint-Flour à hauteur de 380 000 €, taxe de séjour comprise, pour l’exercice 2021 ;

POUR : 65 VOIX

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DES PAYS DE SAINT FLOUR - ADOPTION DE LA CONVENTION D’OBJECTIFS ET DE MOYENS 2022-2024

- ✚ **APPROUVE** la Convention d’objectifs et de moyens entre Saint-Flour Communauté et l’Office de Tourisme Intercommunal des pays de Saint-Flour 2022-2024 ;
- ✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer ladite convention au nom de Saint-Flour Communauté ainsi que tout document relatif à sa mise en œuvre.

POUR : 65 VOIX

ACCUEIL ET HABITAT DES GENS DU VOYAGE - AVIS DE SAINT-FLOUR COMMUNAUTE SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL D’ACCUEIL ET D’HABITAT DES GENS DU VOYAGE DU CANTAL 2022-2027

- ✚ **EMET UN AVIS FAVORABLE** au projet de Schéma départemental d’accueil et d’habitat des gens du voyage du Cantal pour la période 2022-2027 sous réserves :
 - qu’au titre de l’animation du schéma départemental, notre EPCI soit pleinement intégré au comité technique de pilotage pour travailler en concertation (de sorte qu’il n’y ait ni composition restreinte ni composition élargie) ;
 - d’un soutien/accompagnement technique et financier appuyé de l’Etat pour permettre :
 - d’une part, d’engager les aménagements prescrits par le schéma départemental,
 - et, d’autre part, de maintenir des relations paisibles avec les communautés des gens du voyage amenées à stationner sur le territoire communautaire ;
 - d’un accompagnement technique et d’un conseil juridique de l’Etat sur la phase de concertation entre communes, préalable au choix du site d’implantation de terrains locatifs familiaux, et pour la maîtrise du foncier ;

POUR : 62 VOIX

ABSTENTIONS : 3 (MME Patricia ROCHÈS, M. Gilles BIGOT par pouvoir à MME Patricia ROCHÈS, M. Robert ROUSSEL)

ACCUEIL ET HABITAT DES GENS DU VOYAGE – ADOPTION DE LA CONVENTION DE GESTION DE L’AIRE D’ACCUEIL ENTRE L’ETAT ET SAINT-FLOUR COMMUNAUTE AU TITRE DE L’ANNEE 2021

- ✚ **APPROUVE** les termes du projet de convention annexé à la délibération, à intervenir entre l’Etat et Saint-Flour Communauté pour la gestion de l’aire d’accueil des gens du voyage de La Touête à Saint-Flour au titre de l’année 2021 ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer ladite convention au nom de Saint-Flour Communauté.
POUR : 59 VOIX
ABSTENTIONS : 3 (M. Robert ROUSSEL, MME Patricia ROCHÈS, M. Gilles BIGOT par pouvoir à MME Patricia ROCHÈS)
NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : 3 (M. Marc POUUNET, MME Marine NEGRE, M. Jean-Pierre JOUVE par pouvoir à MME Marine NEGRE)

MOBILITE : SERVICE DE BUS URBAIN DE SAINT-FLOUR – CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE AVEC SAINT-FLOUR COMMUNAUTE - APPROBATION DE L'AVENANT N°2 DE PROLONGATION DE DELAIS DANS L'ATTENTE DE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION DE DELEGATION DE COMPETENCE ENTRE LA REGION AURA ET LA COMMUNE DE SAINT-FLOUR

✚ **APPROUVE** les termes de l'avenant n°2 à la convention de partenariat financier à intervenir avec la Commune de Saint-Flour annexé à la délibération, prévoyant la participation de Saint-Flour Communauté au service de bus urbain pour ses dessertes intercommunales jusqu'à la signature de la convention de délégation de compétence mobilité à intervenir entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Ville de Saint-Flour ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer ledit avenant à la convention et tout document afférent au versement de cette participation financière ;

✚ **DIT** que la convention entre la Ville de Saint-Flour et la Région Auvergne-Rhône-Alpes doit intervenir dans les meilleurs délais afin de limiter au maximum le montant de la charge financière communautaire qui revient de fait à la Région.

POUR : 64 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Philippe ECHALIER)

DIAGNOSTIC MORPHOLOGIQUE DES COURS D'EAU DU CONTRAT TERRITORIAL DU HAUT-ALLIER – APPROBATION DE LA CONVENTION CADRE DE DÉLÉGATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE AU SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE L'ALLIER (SMAA)

✚ **APPROUVE** le projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage au Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Allier (SMAA) ci-annexé à la présente, afin d'assurer la mise en œuvre du diagnostic des masses d'eau de la Crouce et du Ceroux pour le compte de Saint-Flour Communauté ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer ladite convention ;

✚ **ACCORDE** une participation financière au SMAA, d'un montant maximal de 1 800,91 € ;

✚ **DESIGNE** un représentant de Saint-Flour Communauté siégeant au comité de pilotage du Contrat Territorial du Haut-Allier.

POUR : 65 VOIX

RENOUVELLEMENT DE POSTE – SERVICE AU PUBLIC – MAISON FRANCE SERVICES DE PIERREFORT

✚ **DECIDE DE RENOUVELER** un emploi permanent, à temps complet relevant du grade des adjoints administratifs territoriaux, à compter du 1^{er} janvier 2022 ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président à engager la procédure de recrutement ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président, le cas échéant, à recruter dans les conditions fixées par l'article 3-3 2ème de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée les agents non titulaires selon les modalités susvisées ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ces embauches (contrats de travail, conventions et éventuels avenants) et à procéder aux renouvellements ;

✚ **DECIDE DE MODIFIER** le tableau des effectifs en conséquence ;

✚ **DIT** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2022.

POUR : 63 VOIX

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : 2 (M. Michel ROUFFIAC, M. Jean-Paul RESCHE)

RENOUVELLEMENT DE POSTE - SERVICE EQUIPEMENT SPORTIF – CENTRE AQUALUDIQUE

✚ **DECIDE DE RENOUVELER** un emploi permanent, à temps complet relevant du grade des adjoints techniques territoriaux, à compter du 1^{er} janvier 2022 ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président à engager la procédure de recrutement ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président, le cas échéant, à recruter dans les conditions fixées par l'article 3-3 2ème de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée les agents non titulaires selon les modalités susvisées ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ces embauches (contrats de travail, conventions et éventuels avenants) et à procéder aux renouvellements ;

✚ **DECIDE DE MODIFIER** le tableau des effectifs en conséquence ;

✚ **DIT** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2022.

POUR : 63 VOIX

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : 2 (M. Michel ROUFFIAC, M. Jean-Paul RESCHE)

RATIOS « PROMUS/PROMOUVABLES » POUR L'ANNEE 2022

✚ **DECIDE D'ADOPTER** le tableau ci-annexé fixant les ratios « Promus Promouvables » pour l'année 2022.

POUR : 63 VOIX

ABSTENTION : 1 (MME Nathalie LESTEVEN)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

INDEMNISATION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES POUR LES AGENTS DE REMPLACEMENT ET LES AGENTS SAISONNIERS

✚ **APPROUVE** les conditions d'indemnisation des heures supplémentaires liées à la continuité des services et effectuées par les agents non titulaires de remplacement et les agents saisonniers dans les conditions précisées dans la délibération ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ces indemnisations.

POUR : 64 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

ECOMUSEE DE MARGERIDE – INVENTAIRE ET RECOLEMENT - ADOPTION DE L'AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL AVEC LA VILLE DE SAINT-FLOUR

✚ **ADOpte** les termes du projet d'avenant n°2 à la convention de mise à disposition de personnel au profit de Saint-Flour Communauté ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer avec la Commune de Saint-Flour l'avenant n°2 à la convention de mise à disposition d'un adjoint du patrimoine auprès de Saint-Flour Communauté à hauteur de 50 % de son temps de travail, du 1^{er} janvier au 30 juin 2022 ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président à régler les dépenses afférentes.

POUR : 65 VOIX

OFFRE TERRITORIALE ENFANCE -JEUNESSE MSA AUVERGNE « GRANDIR EN MILIEU RURAL » : ADOPTION DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT POUR L'ANNEE 2021

✚ **ADOpte** le projet de convention ci-annexé à la présente pour l'année 2021, à intervenir entre Saint-Flour Communauté, la commune de Saint-Flour et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ;

✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer ladite convention et toutes les pièces afférentes à cette affaire.

POUR : 65 VOIX

La Présidente donne lecture de la réponse apportée à la question écrite de MME Patricia ROCHÈS.

DECISIONS DE LA PRESIDENTE PRISES PAR DELEGATION

✚ **PREND CONNAISSANCE** des décisions prises par Madame le Président en application des délibérations du Conseil Communautaire N°2020-136 du 30 juillet 2020, et N°2020-273 du 13 octobre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H.

A Saint-Flour, le 8 décembre 2021

Affiché le 16 décembre 2021

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Le secrétaire de séance,

Marine NEGRE